JÉRÔME LOMBARD

ACTEURS ET ENJEUX DANS LE BASSIN ARACHIDIER SÉNÉGALAIS

Les travaux que j'ai menés au Sénégal entre 1984 et 1990 ont eu un cadre géographique limité : la zone *serer* entre Bambey et Fatick. Ils ont répondu également à une problématique extrêmement précise : comment la paysannerie de cette région a-t-elle réagi aux sécheresses de 1983 et 1984, et quelles ont été les solutions de survie ? Poser le sujet de cette façon se justifiait pour un travail universitaire, mais cela exigeait à terme un approfondissement des thèmes étudiés et leur élargissement à un ensemble géographique plus vaste. Les crises vivrières ont en effet concerné depuis une vingtaine d'années toutes les paysanneries du bassin arachidier : ces dernières ont toutes connu certaines années une diminution très forte de la pluviométrie, et dans le même temps ont simplifié leurs systèmes de production à l'extrême (arachide – mil ou maïs), et intégré complètement l'économie marchande. Ainsi, de Louga à Koungheul, de Thiès à Diourbel (Fig. 1), malgré les différences ethniques, l'uniformisation des modes de vie, des systèmes agricoles et des économies amène à dépasser le simple fait *serer* et à s'interroger sur l'avenir global du bassin arachidier, sur les enjeux et sur les acteurs des changements.

En outre, parler dans ces termes implique de prendre en compte différents niveaux d'analyse : le niveau local du village, les échanges régionaux, les données économiques nationales. Peu de travaux ont porté sur l'articulation entre ces différentes

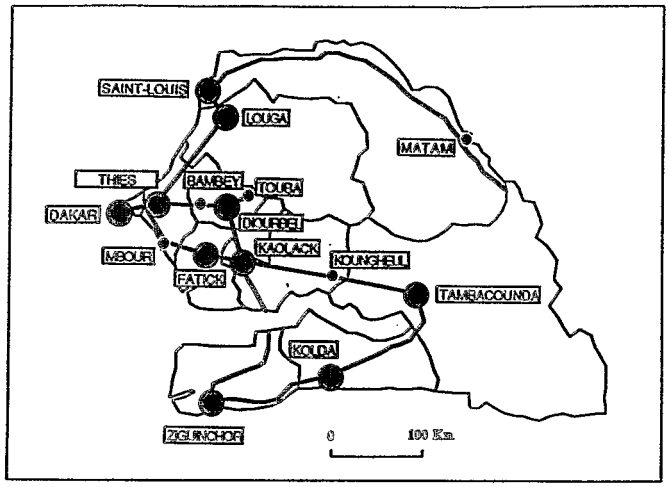

INRETS-TRACES / CASTELAIN. D / 1991.

- Capitale régionale
- Autre ville
- Limite de région
- Principales routes bitumées

Figure 1 : Division administrative du Sénégal.

échelles. Certains sont connus (Etat, paysans), et par le biais de niveaux intermédiaires, soit verticaux (commerçants) soit horizontaux (solidarités familiales), les mises en correspondance sont possibles.

La sécurité alimentaire du monde rural (mais aussi des villes) est un bon exemple des oppositions, des conflits, et des espoirs qui existent dans le bassin arachidier. Les paysans, les producteurs sont évidemment les principaux acteurs de cet enjeu, que l'Etat a repris pendant des années à son compte.

La prise en charge du monde rural par l'Etat

Depuis l'indépendance, l'Etat a voulu s'imposer comme le seul interlocuteur du monde rural. D'inspiration socialiste, le régime en place a toujours cherché à organiser le monde rural, à garantir les revenus agricoles, à préserver la sécurité vivrière. Au-delà de ces objectifs avoués, l'Etat a considéré implicitement le monde rural comme étant en retard et donc voué à des programmes de développement. Un autre but visé a été de chercher à contrôler au maximum les paysans, qui représentent la base politique sûre et indispensable au parti socialiste, en s'immisçant dans la vie économique, sociale et politique des campagnes. Le développement de l'Etat et de ses administrations en milieu rural a servi enfin, dès l'indépendance, de moyen d'accumulation pour une partie des dirigeants, et a fait vivre un nombre élevé de fonctionnaires, souvent citadins, représentant l'autre base sociale et politique du pouvoir (Pourtier, 1990), et dont aujourd'hui le gouvernement doit licencier une partie.

Cet aspect politique, rarement mis en évidence, explique la configuration générale du bassin arachidier. Le vote paysan reste, aujourd'hui encore, le plus sûr moyen pour les socialistes de se maintenir au pouvoir. En 1988, lors des élections générales, ce sont les grandes villes qui ont massivement voté pour l'opposition, les campagnes sont en majorité restées fidèles au pouvoir en place. Comme dans de nombreux pays d'Afrique, le parti du gouvernement est construit de façon pyramidale et s'appuie dans les départements, dans les villes secondaires, dans les Communautés Rurales et les villages, sur des personnalités dont un des buts est de recruter ou, du moins, d'empêcher les

désertions. Ce prosélytisme se retrouve dans toutes les instances locales et régionales, qu'elles soient administrations, sociétés de développement, centres de recherches, services d'aides, réseaux de distribution commerciale, coopératives de producteurs.

Il est abusif de penser que les représentants du parti au pouvoir opèrent dans le seul but de contrôler la population et de servir d'antenne locale au parti en question. La grande majorité répond aussi à des motifs politiques ou idéologiques, ou (et) adhère par opportunisme. Le parti au pouvoir permet ainsi d'accéder à des postes plus élevés dans l'administration, d'obtenir des marchés ou simplement de la considération. Néanmoins, il est clair que, sans cette structure verticale partout présente et permanente, l'interventionnisme de l'Etat sénégalais dans le monde rural n'aurait eu cette ampleur et ce caractère uniforme.

L'ONCAD après le Parti !

L'action de l'Etat dans les campagnes du bassin arachidier a été rendue possible par la création d'un organisme public qui, après moult tentatives, s'est vu confier par le gouvernement, jusqu'en 1981, la commercialisation des arachides et des céréales, la reconstitution des stocks semenciers, la vente du matériel agricole et des engrais, la distribution de l'aide alimentaire. L'Office National de Commercialisation et d'Aide au Développement (ONCAD) garantissait, pour chaque campagne annuelle, un prix au producteur du kilogramme d'arachides non décortiquées qui a fortement contribué à l'extension des terres cultivées en arachide, à l'augmentation de la production et, au stade ultime mais capital de l'exportation, à l'équilibre budgétaire de l'Etat. Dans le même temps, l'ONCAD s'engageait à acheter les céréales locales à un prix fixé annuellement et à les commercialiser vers les villes et les régions rurales déficitaires. Pour favoriser l'écoulement étatique de la production, une limitation très dure du commerce privé a été menée pendant près de 25 ans, de nombreuses entraves ont été multipliées pour empêcher les commerçants d'opérer dans les campagnes : interdiction du commerce, contrôle des stocks déplacés, répression du non-respect des prix.

L'ONCAD avait également d'autres fonctions parmi lesquelles la vente ou le prêt aux paysans de matériel agricole et

d'engrais, qui contribuaient au bon fonctionnement de l'industrie sénégalaise de biens de production. La distribution d'aide alimentaire, du ressort également de l'ONCAD, maintenait la pression sur un monde rural rendu très dépendant : en cas de crise vivrière, l'Etat sénégalais, aux yeux des paysans, devait intervenir et répondre aux besoins des campagnes (d'où les rappels incessants du monde rural : « au gouvernement de faire quelque chose, au Président Senghor, au Président Diouf »).

L'ONCAD n'était pas le seul organisme d'Etat travaillant dans les campagnes. Le gouvernement sénégalais avait créé des Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) chargées, dans un secteur géographique bien précis, d'y développer un nouveau type d'agriculture. Dans le bassin arachidier, la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA) a eu pour fonction, à partir de 1968 (Pélissier, 1972), de faire adopter par les agriculteurs quelques thèmes techniques légers, comme le semis ou le sarclage attelé, l'utilisation d'engrais, ou l'acquisition et l'entretien de semences sélectionnées d'arachide et de mil. Pratiquement, dans chaque gros village, jusqu'aux années 1984-85 (Lombard, 1992), un agent technique représentait la SODEVA, formait les agriculteurs, et rendait compte de l'évolution des changements. En matière d'utilisation d'engrais ou de semences résistantes à la sécheresse, les SRDR et principalement la SOVEDA diffusaient les résultats de la recherche agronomique, qui était menée au Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) de Bambey (au coeur du bassin arachidier).

Dans les villages, l'ONCAD avait comme interlocuteurs les coopératives de producteurs, composées principalement des chefs de famille, et des hommes cultivant une parcelle. Cette structure, imaginée au lendemain de l'indépendance par le gouvernement, servait de lieu de revendications pour les producteurs, de lieu de discussions, et surtout de moyen pour l'ONCAD de diffuser et de collecter tout aussi efficacement les semences et les graines d'arachides. Le rôle du président de la coopérative était capital et, comme notable et représentant de la communauté villageoise, il arbitrait les conflits et décidait. Son appartenance au parti socialiste en faisait également un artisan

du prosélytisme : en quelque sorte, il était un maillon de base de la pyramide politique qui couvrait l'ensemble du pays.

L'économie du bassin arachidier étatisée

L'intervention de l'Etat ne s'arrêtait pas à la diffusion des intrants agricoles ou à la collecte des arachides. Dans tous les secteurs de la vie économique, il était présent. L'Etat a ainsi servi de « filtre » plus ou moins efficace de la conjoncture internationale, ou de ce qu'on appelle les « données du marché ». Un système de péréquations sur le prix de l'arachide achetée au producteur devait permettre tant bien que mal de protéger ses revenus. En réalité, le décalage, souvent trop important, entre cours mondial et cours intérieur a provoqué de nombreuses baisses dudit prix (la dernière en 1988 de 90 à 70 francs CFA le kilo). Un système équivalent de péréquations sur le cours du riz importé a nettement mieux fonctionné. Il a surtout permis à l'Etat, par des prélèvements sur le prix à l'importation, de renflouer son budget tout en maintenant la paix sociale en ville. Il a moins profité aux paysans du bassin arachidier, attachés au mil, mais la diffusion du riz dans les campagnes a évité de graves disettes durant les années de sécheresse, et conforté économiquement les commerçants – Maures et Sénégalais.

Le riz et les autres produits importés ou fabriqués sur place ont été diffusés par une SOciété NAtionale de DIStribution (SONADIS) dont les magasins, reconnaissables à leurs couleurs du drapeau sénégalais, étaient présents jusque dans les sous-préfectures et grosses bourgades. Dans le même temps, les marchés hebdomadaires, initiés par la population (Van Chi-Bonnardel, 1978), ont été volontairement limités, du moins jusqu'aux débuts des années 1970, préservant par là-même le développement simultané des SONADIS.

1984 : le tournant de la Nouvelle Politique Agricole

Inspirée par l'expérience du « tout-Etat » et, dans une certaine mesure, par les échecs des 25 dernières années, soutenue par le Fonds Monétaire International (FMI), et présentée dans le cadre des Plans d'Ajustement Structurel (PAS), qui se généralisent simultanément dans toute l'Afrique au sud du Sahara, une

Nouvelle Politique Agricole ou NPA est lancée par le gouvernement sénégalais en 1984 (MDR, 1984). Elle a pour principaux objectifs le désengagement massif de l'Etat d'une partie des actions initiées par lui, et corrélativement une « responsabilisation » des paysans appelés producteurs.

Dans le domaine agricole, l'interventionnisme de l'Etat est rudement mis à mal. Les SRDR sont démantelées, et la SODEVA du bassin arachidier voit ses anciennes attributions disparaître, et ses agents licenciés. Le CNRA de Bambey ne connaît plus le même dynamisme que dans les années 70. L'ONCAD a été dissoute en 1981 et la Société Nationale d'Approvisionnement Rural (SONAR), qui lui succède, ne subsiste que quelques années.

Le soutien apporté aux campagnes arachidières par l'Etat est par conséquent très limité. Les paysans doivent ainsi reconstituer une partie du capital semencier (60 000 sur 120 000 tonnes environ). Ils s'approvisionnent désormais en semences, en engrais et en matériel agricole sur les marchés hebdomadaires. Enfin, la garantie de commercialisation connaît des hauts et des bas : l'Office de Commercialisation ayant disparu, la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS), dont la principale usine de transformation est située à Dakar, finance les coopératives, et de plus en plus des commerçants et transporteurs de la place appelés Opérateurs Privés du Sénégal (OPS). Paradoxalement, alors que la SONACOS abandonne les coopératives lorsqu'elles ne remboursent pas ou mal les crédits de campagne, l'Etat, qui est le principal actionnaire de la SONACOS, garde le contrôle du commerce de l'arachide.

Le commerce des céréales locales est déclaré libre de toute contrainte : liberté de transport, liberté d'achat et de vente dans n'importe quelle partie du territoire, à n'importe quelle époque de l'année, et à n'importe quel(s) client(s). Les interventions de l'Etat, par le biais du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), doivent faire respecter un prix-plancher en achetant sur les marchés lors de fortes récoltes ou en revendant lors de pénuries. Dans la pratique, comme souvent auparavant, l'organisme officiel est quasiment absent, et laisse la place aux commerçants habitués et habituels. De son côté, le CSA est

occupé à gérer les maigres stocks achetés au Sénégal, ou à l'étranger depuis peu (Lombard, 1990), et l'aide alimentaire.

D'autres pans de l'économie sénégalaise sont touchés par le désengagement. Le commerce d'Etat est en décrépitude, les SONADIS périclitent à cause de leurs propres errements et devant les performances du commerce privé. Les marchés hebdomadaires deviennent le lieu privilégié du commerce dans le bassin arachidier.

Enfin, la dislocation de l'élément-clé du pouvoir dans les campagnes – les coopératives – accompagne aussi les changements économiques. Leur réforme est prévue dans la NPA, elles doivent devenir des coopératives de producteurs regroupant une sous-section par village. Dans la réalité, elles ne servent souvent plus qu'à commercialiser l'arachide, et à distribuer les semences. Leur rôle est donc très réduit, quand il ne disparaît pas complètement devant la multiplication des ventes « sauvages » aux commerçants (comme en 1984) et, depuis peu, devant l'emprise des OPS dans les campagnes.

Paysans et producteurs

Face à cet Etat omniprésent, les agriculteurs ont souvent été décrits comme passifs, inorganisés, et peu performants. La simplification à l'extrême du nombre d'acteurs présents dans le bassin arachidier et la limitation de leurs pouvoirs et savoirs ont été voulus, on le sait, par l'Etat sénégalais. Derrière ce terme de paysans par trop uniforme, et pratique pour l'Etat autant que pour les organisations internationales ou même les chercheurs, existe une catégorie d'acteurs dominante dans le bassin arachidier, représentant différentes ethnies, fortement hiérarchisée, dont les intérêts peuvent être contradictoires, parfois même favorables à l'Etat ou à d'autres groupes socio-économiques. Notre étude, menée en 1989 et 1990, sur l'impact des échanges de céréales sur les pratiques de production et de consommation des paysans *serer* du vieux pays et des Terres Neuves, révèle, non seulement un des enjeux majeurs auxquels est confronté le monde rural – la sécurité alimentaire – mais aussi les écarts qui existent entre paysans et la hiérarchisation très vivace entre exploitations agro-pastorales du bassin arachidier.

Les types d'exploitations

Dans les campagnes *serer*, nous avons repéré trois types majeurs d'exploitations : les exploitations en déficit céréalier et monétaire ; celles en équilibre ; et celles en excédent. Dans les Terres Neuves, nous avons ajouté deux autres catégories : les exploitations à la recherche d'un équilibre céréalier et monétaire, et celles fortement excédentaires. Il a semblé particulièrement intéressant et nécessaire d'extrapoler cette typologie à l'ensemble du bassin arachidier. Quelques caractéristiques sont en effet communes aux exploitations *serer* et *wolof* (majoritaires à l'ouest), *toucouleur* et *mandingue* (deux ethnies très présentes à l'est et dans les Terres Neuves aux côtés des *Wolof* et des *Serer*). Dans l'ensemble des exploitations du bassin arachidier, le chef d'exploitation – ils sont parfois plusieurs dans une unité de résidence – décide du programme de cultures pour toutes les terres attribuées dans l'exploitation. En général, on trouve deux champs collectifs, l'un cultivé en céréales (mil, ou maïs chez les *Mandingue*) et l'autre en arachide, dont le produit ou la vente du produit va au chef d'exploitation. Les parcelles individuelles, distribuées à tous les actifs (femmes mariées comprises) sont plantées d'arachides, qui restent un produit personnel ; rares sont les parcelles individuelles de céréales : seuls les frères mariés, les fils, et parfois les premières épouses en disposent, sans qu'automatiquement le produit ne leur revienne. L'utilisation du matériel agricole respecte le même ordre que l'attribution des parcelles individuelles de céréales. Dans ces exploitations, les troupeaux de bovins et de petits ruminants sont très présents, souvent collectifs et possédés par les chefs d'exploitation. Les femmes mariées jouent cependant un rôle important dans la possession des petits ruminants.

La nécessité d'extrapoler s'appuie sur quelques faits inhérents au bassin arachidier. Toutes les paysanneries de cette région connaissent la monoculture d'arachide depuis près d'un siècle, même si dans le nord autour de Louga elle ne rapporte plus guère aujourd'hui. L'économie rurale est ainsi fortement monétaire. D'autre part, la hiérarchie très forte qui existe entre exploitations, entre familles, abusivement présentée comme étant la conséquence du modernisme, a toujours existé. Il nous semble

enfin qu'un dernier fait – ou peut-être premier – influe sur les paysanneries : la « civilisation » de la ville, de la migration, de l'élargissement des espaces de vie, modèle les comportements et constitue une référence importante en milieu rural. Les conséquences sont une certaine uniformisation des modes de vie, des agricultures à travers le bassin arachidier, ainsi que la généralisation d'un type de clivages socio-économiques à l'ensemble des exploitations.

L'élargissement des aires de vie et de travail, la place occupée par les références urbaines, qui concernent aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes que les plus âgés, plaident pour une remise en cause de la notion d'exploitation agricole. Ce postulat, pourtant pivot de notre travail, a déjà subi la critique lors de l'installation au Sénégal Oriental, à partir de 1972, de colons *serer*, sur la base d'une exploitation outillée, pourvue en terres et confiée à une famille de type européen. Les travaux récents d'A. Lericollais et de G. Pontié (1991), menés en pays *serer*, confirment que l'exploitation ou cuisine doit être resituée dans une unité de résidence, et également dans les segments de lignages maternels et paternels auxquels appartiennent les différents membres de ladite cuisine. C'est ainsi que le chef d'une unité de résidence ou concession, située n'importe où dans l'espace sénégalais, est sous la dépendance d'un chef de lignage paternel, qui peut intervenir dans le fonctionnement et la composition de la concession et, *a fortiori*, d'une des cuisines. Dans le cas qui nous intéresse, à savoir la sécurité alimentaire dans le bassin arachidier, il est primordial de savoir que ce chef en question peut mobiliser les stocks de céréales ou les réserves monétaires de plusieurs concessions excédentaires pour soutenir – par des envois, quelle que soit la distance – une concession démunie. Ceci est vrai pour le pays *serer*, mais les échanges – organisés différemment – sont tout aussi nombreux chez les *Wolof* ou les *Mandingue*.

Le choix de l'exploitation repose en fait sur son effective existence dans les campagnes. Le chef d'exploitation a de réels pouvoirs en matière de culture, de gestion des stocks familiaux et des revenus. Au sein d'une concession, les frontières invisibles sont cependant souvent transgressées, sous la forme par exemple d'aides diverses. Depuis 1984, les entretiens que nous avons

menés ont toujours privilégié l'équilibre entre le soi-disant rationnel – l'exploitation – et les pratiques diverses des personnes interrogées. Nous avons ainsi tenu compte, dans les questionnaires relatifs aux problèmes de circulation des céréales et de l'argent, des échanges entre exploitations, et de tout ce qui fait qu'une exploitation de type européen est intégrée dans un système complexe de relations.

Les pratiques de production et de consommation

Les exploitations déficitaires se caractérisent d'abord par de faibles superficies, cultivées sans l'aide de matériel agricole propre. Le seul champ de céréales a une superficie toujours supérieure à celle du champ d'arachides, dans le but d'assurer autant que possible la sécurité alimentaire. Le chef d'exploitation ne dispose pas de bovins, et les petits bétails, quand ils existent, appartiennent aux femmes. Les ressources monétaires proviennent de la vente de l'arachide, dont la production reste de ce fait indispensable. En effet, la sécurité alimentaire existe-t-elle vraiment si le paysan ne dispose d'aucun revenu, aussi petit soit-il, qui lui permette d'engager des dépenses incompressibles ? Le complément est généralement apporté par la pratique au village par le chef d'exploitation d'un petit « boulot », comme le ramassage et la vente de foin ou de bois mort. La concurrence pour le travail aléatoire étant sévère dans les villages, la migration temporaire du chef en ville – le plus souvent à Dakar – est aussi une solution dans les petites exploitations habitées par un couple et de jeunes enfants. La vente de mil et l'emprunt – en nature et en argent – constituent en outre deux palliatifs très utilisés en dernier recours, qui fragilisent fortement l'exploitation ainsi débitrice.

Les exploitations du deuxième type connaissent un relatif équilibre. Le rapport mil/arachide est proche de 1, et on trouve dans certaines exploitations quelques parcelles attribuées aux dépendants. Le matériel agricole existe, même s'il n'est constitué que d'un semoir et d'une houe, et le chef peut engraisser une partie de ses terres avec quelques bovins qu'il possède. Les revenus proviennent en majorité de la culture de l'arachide, et un peu de la vente de bétail (souvent les petits ruminants). Les ventes de mil sont rares, tout comme la migration temporaire du

chef d'exploitation. Le complément est en fait assuré par la pratique d'activités de saison sèche rémunératrices, comme l'embouche ou un petit commerce. Il y a moins d'emprunts.

Les décalages visibles apparaissent entre les exploitations déficitaires et celles qui sont excédentaires. Dans les secondes, on note une domination de l'arachide dans le terroir, conséquence directe de la grande disponibilité en terres. Presque tous les dépendants cultivent de ce fait une parcelle en céréales, et profitent d'un matériel agricole surreprésenté. Le troupeau bovin dépasse souvent 10 têtes. Les rentrées monétaires sont également variées et multiples, en particulier là où il y a beaucoup d'actifs. L'arachide mais aussi de grosses ventes de mil de la part du chef rapportent énormément. Les gros exploitants sont aussi les prêteurs, qui vivent des remboursements de prêts. Une différence fondamentale distingue ces exploitations des autres : l'embouche des bovins est entreprise de façon régulière et avec sérieux. De même, nombre de dépendants migrent temporairement ou exercent aussi une seconde activité au village, dont le rapport contribue à faire vivre en permanence la famille.

Il existe beaucoup d'exploitations à la recherche d'un équilibre, et que nous situons entre les deux premiers types : les chefs disposent ainsi de bovins, donc d'un peu plus de ressources que dans les exploitations déficitaires, mais privilégient, malgré tout, les céréales dans les cultures. Nous avons rencontré aux Terres Neuves un autre type d'exploitations très particulières, avec à leur tête des paysans très aisés. Ils disposent de 20 ou 30 hectares de terres dont les deux tiers sont emblavés en arachide, cultivent avec plusieurs paires de boeufs, utilisent quand ils en trouvent de l'engrais, emploient 4 ou 5 saisonniers, ont un troupeau d'au moins 50 bovins, pratiquent massivement l'embouche (10 à 12 par saison), sont gros prêteurs (appelé aussi « patron »), épargnent sur un compte en banque, et envisagent en permanence de multiples projets, comme l'ouverture d'une boutique sur le « goudron », l'achat d'un taxi ou d'un moulin à mil. Enfin, ils investissent dans l'immobilier en ville ou dans leur pays natal. Ce type de producteurs est rare dans les vieux pays *serer* et *wolof* de l'ouest du bassin arachidier, où la pression démographique est forte et la disponibilité en terres faible. De

tels domaines existent cependant et appartiennent souvent à des commerçants.

Les producteurs et le marché des céréales

Cette hiérarchie économique, réelle dans les campagnes du bassin arachidier, garde un aspect un peu trop figé. Elle n'est véritablement intéressante que si elle permet d'entrevoir pourquoi telle ou telle exploitation, auparavant en relatif équilibre, se retrouve déficitaire, ou bien de connaître les moyens pour elle d'être excédentaire.

Les agriculteurs-chefs d'une exploitation déficitaire subissent complètement les variations du marché des céréales. En règle générale, ils vendent leurs céréales à bas prix au moment de la récolte, et la plupart du temps sont contraints de racheter en saison sèche à prix fort. Ils entretiennent ainsi fortement le cycle ventes-achats et donc emprunts, et contribuent à faire varier dans le temps les prix des céréales. Localement, ils restent très attachés à un lieu unique de transactions – village même ou (et) marché hebdomadaire proche. En aucune façon ou rarement, ils ne jouent sur la concurrence entre acheteurs, entre vendeurs, qui s'opère d'un marché à l'autre.

Certaines conditions, extrêmement favorables, peuvent leur permettre d'entrevoir un relatif équilibre. Ainsi en sera-t-il d'un bon niveau de récoltes à la fois des céréales et des arachides. La vente des arachides évitera de se délester de beaucoup de céréales et éventuellement de rembourser un emprunt ou deux. L'achat de céréales sera minime. Pour que cet équilibre perdure, il faut que le niveau des récoltes soit stable durant plusieurs années, ce qui n'est pas évident dans le centre du bassin arachidier – Sine, Baol – et encore moins dans le nord – Cayor. Une autre condition indispensable est la disponibilité permanente en sources de rentrées monétaires autres que celles de l'arachide : petit bétail essentiellement. On mesure bien combien cet équilibre est précaire et soumis aux aléas de la production ou de la pression démographique, et aux « coups durs ».

Les paysans qui dirigent une exploitation en équilibre disposent d'assez de revenus au moment de la récolte pour éviter de vendre leurs céréales. A cette période de l'année, ce n'est pas l'arachide qui leur en fournit, mais le petit bétail ou une activité

annexe. Vendre ou ne pas vendre à la récolte est révélateur de la capacité d'un agriculteur à mobiliser des revenus pour passer la soudure. Néanmoins, les mêmes paysans feront pression sur le marché des céréales en fin de saison sèche, car ils ne disposent pas d'assez de réserves et doivent acheter. Même s'ils n'empruntent pas, ils contribuent eux aussi à faire varier à la hausse le prix des céréales.

Ceux de la dernière catégorie achètent plus rarement des céréales. Par contre, bien souvent ils vendent leurs céréales, pas spécialement à la récolte, mais en cours de saison sèche pour se procurer des rentrées monétaires. Le mil devient alors une véritable culture de rente. Ceux qui spéculent iront éventuellement se mêler aux commerçants qui achètent à la récolte et revendent à la soudure. Ceux-là profitent des difficultés des autres et sont également responsables de la trop forte variation inter-saisonnière des prix. Plus ces agriculteurs sont riches, plus ils jouent le rôle de prêteurs, fondamental en période de soudure. Les prêts de céréales sont fréquents (en moyenne une gerbe contre deux au remboursement), et ne sont pas rares les charrettes qui, à la récolte, filent directement du champ du débiteur au grenier du créancier. En prêtant plutôt qu'en vendant, à une période où le mil est rare et cher, ce dernier y gagne et fait perdurer à sa façon le cycle déficit-emprunt bien connu des paysans démunis.

D'autres acteurs en question

L'encadrement depuis l'indépendance des paysans par l'Etat obère en fait d'autres enjeux, d'autres acteurs dans le cadre d'une approche trop simpliste, et pourtant bien souvent reprise par les organismes internationaux et les chercheurs obnubilés par la « crise ». L'enchaînement fatal, pour les paysans confrontés à ces crises, serait de migrer, sans possibilités d'alternatives ou d'initiatives locales. On connaît les excès misérabilistes que la diffusion d'une telle image dans les sociétés européennes peut susciter.

Prendre en compte toutes les facettes de l'avenir du bassin arachidier et de la problématique sécurité alimentaire revient à

se poser la question suivante : quels sont les autres acteurs, présents dans le bassin arachidier qui, autant que les producteurs, défendent leurs intérêts et parfois se heurtent à l'ingérence de l'Etat ou d'autres groupes ? Les commerçants constituent un élément essentiel de l'organisation des relations sociales et économiques au sein du bassin arachidier : par exemple, pendant toute la période de pression de l'Etat, ils acheminaient déjà les céréales locales vers les villes. Les musulmans *mourides*, dont le pôle géographique majeur est Touba, au coeur du bassin arachidier, contribuent également par leurs activités à structurer les rapports politiques, sociaux et économiques d'une partie du monde rural. Il est même parfois difficile de scinder les réseaux proprement commerçants des réseaux *mourides*, en pays *wolof* notamment mais aussi dans les Terres Neuves au-delà de Kaolack. On inclura parmi les acteurs au rôle prépondérant les Organisations Non Gouvernementales (ONG), du Nord comme du Sud, dont les projets concernent dans beaucoup de cas le problème de la sécurité alimentaire des ruraux.

Ces trois types d'acteurs se caractérisent par une hiérarchie très forte : sociale, économique et politique. Certains parmi eux ont ainsi été reconnus par l'Etat comme interlocuteurs de l'administration et se sont fait octroyer des marchés, des avantages, une position sociale dominante. L'Etat, en fait, n'a jamais pu nier ces acteurs, présents avant l'indépendance dans les villages, les Cercles et les villes, et a plutôt composé avec eux quand cela l'arrangeait. Tout l'intérêt réside dans la mise en évidence des relations particulières tissées entre Etat et acteurs ruraux, ainsi que des faveurs accordées à tel ou tel groupe ou personnes, qui par la suite expliquent bien des positions dominantes, la configuration de circuits commerciaux, la géographie des dépendances.

Ces trois exemples ne recouvrent pas non plus la totalité de la réalité vécue. Ils traduisent néanmoins des préoccupations majeures et des fonctions que l'Etat a voulu plus ou moins directement s'octroyer dès l'indépendance : la prise en charge de l'économie et des échanges ; le souhait de changer et de « développer » les façons de faire des ruraux ; l'initiation, dans un grand mouvement libérateur, des paysans au socialisme laïc.

De l'intérêt des commerçants pour les céréales locales

La sécurité alimentaire du Sénégal est indissociable du rôle et de l'action des commerçants. C'est avec eux qu'elle se fera, et non contre eux ou sans eux. Leurs produits de prédilection, dans le bassin arachidier, sont les céréales tant locales qu'importées, l'arachide et les biens de consommation, manufacturés à Dakar ou d'origine étrangère. On retrouve souvent la combinaison céréales locales/arachide, distincte de celle associant riz importé et produits manufacturés. Certains ajoutent à ce dernier commerce l'arachide, mais rares sont ceux qui mêlent les céréales locales au riz ou aux produits manufacturés. Ces distinctions sont avant tout fonction du degré de rentabilité de la filière, variable dans le temps, et surtout d'une forte hiérarchie entre commerçants.

Pour les céréales locales (mil, maïs essentiellement), on distingue les demi-grossistes très présents dans les marchés hebdomadaires. Ils utilisent souvent les services des gros producteurs et de « rabatteurs » (Yung, 1984), transportent leurs cargaisons en charrette ou louent à plusieurs un camion. Leur aire de collecte est une zone de production à partir de laquelle ils écoulent vers un lieu de groupage (grosse bourgade sur le « goudron »). Ils commercent aussi entre zones de production proches, profitant des variations de prix d'un marché à l'autre.

Les grossistes évoluent à une autre échelle. Souvent seuls propriétaires d'un camion, ils écoulent la marchandise d'un centre groupeur vers un centre de stockage et de redistribution (dans le bassin arachidier, Touba et Kaolack). Ils échangent aussi fortement entre régions déficitaires et excédentaires. Avec le dépérissement progressif des coopératives rurales de producteurs, on retrouve ces grossistes dans le commerce de l'arachide. Pour être agréé OPS, il faut disposer sur un compte en banque d'au moins 3 millions de francs CFA, être propriétaire de bascules (pour le pesage), être capable d'employer dans plusieurs villages à la fois du personnel (les peseurs), et posséder des camions (ou en louer) pour l'écoulement. Ces grossistes sont également très impliqués dans le commerce du riz importé, et peuvent distribuer au moins 10 tonnes à la fois (la charge d'un

petit camion). Jusque dans les plus petites bourgades, ils dominent aussi le commerce d'épicerie et de quincaillerie.

L'implication de l'Etat dans le commerce s'est faite depuis l'indépendance dans l'oubli des principaux protagonistes. La volonté d'organiser le commerce dans le bassin arachidier s'est traduite par la création des SONADIS et la mainmise par l'ONCAD sur les campagnes de commercialisation des arachides. Le réseau SONADIS, en dehors des routes bitumées et des grandes pistes, ne couvrait qu'imparfaitement le territoire (Fig. 2), alors même que le tissu commercial local, bien qu'entravé, était très présent et très actif. L'idée de « quotas », attribués aux commerçants pour l'écoulement du riz importé dans l'intérieur du pays, a bien montré à quel point l'Etat ne pouvait complètement contrôler et organiser le commerce rural ni même l'oublier dans une politique de développement.

Cette contradiction est levée aujourd'hui à l'heure de la reconnaissance du rôle des commerçants privés. L'Etat a presque disparu du commerce des céréales locales. Le CSA continue d'acheter dans les régions mil et maïs, mais seulement à la « porte » des magasins d'Etat situés sur les grands axes (Fig. 2). Cette structure d'achats, désormais extrêmement légère, incite peu les paysans à venir vendre, seuls les gros producteurs qui en ont les moyens peuvent affréter des charrettes ou même un taxi et profiter selon la saison des prix du CSA. Ce sont les mêmes, ainsi que les citadins des villes et grosses bourgades où sont situés les magasins, qui rachètent en fin de saison sèche les céréales ainsi stockées. Le paradoxe a été poussé à l'extrême en 1990, lorsque le CSA a vendu 6 000 tonnes de mil malien dans ses magasins, se détournant ainsi totalement de sa fonction initiale, qui est d'éviter la spéculation en achetant et en revendant, à un prix garanti et au moment opportun, les céréales locales.

Le retrait de l'Etat sur ses magasins laisse la place libre aux commerçants désireux d'écouler les céréales locales. Ils le font imparfaitement, le commerce en question n'étant pas ou peu rémunérateur. Le marché est pourtant gigantesque : l'approvisionnement des villes est en question. Elles grandissent rapidement et l'afflux de céréales se fait d'abord par le biais des échanges intra-familiaux entre villes et campagnes. Pourquoi, en définitive, les commerçants s'inséreraient-ils dans un marché

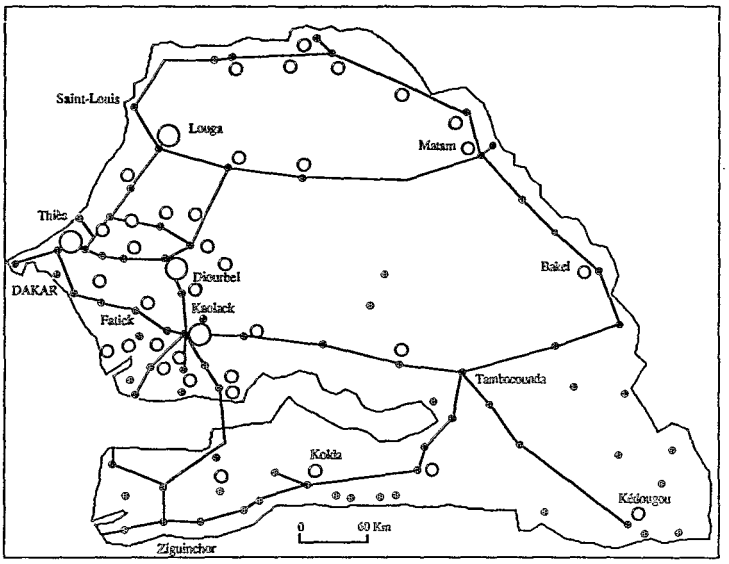

INRETS-TRACES / CASTELAIN. D / 1991. Source : Ministère du Développement Rural, 1984

- Magasin SONADIS
- Principales routes et pistes carrossables
- Contenance d'un magasin C.S.A. supérieure à 4000 t.
- Contenance inférieure à 4000 t.

Figure 2 : Répartition des magasins Sonadis et des magasins C.S.A. sur le territoire sénégalais

déjà très concurrencé ? Ils ne pourront le faire que s'ils y sont incités et y trouvent intérêt. L'Etat ainsi que les organisations internationales ont négligé de passer par les commerçants pour vulgariser leurs politiques. L'aspect institutionnel du commerce a été favorisé par la création d'offices céréaliers, de banques de céréales, véritables organismes plaqués sur la réalité. La politique du « tout-Etat » a de plus contribué à renforcer, sans les créer, les pouvoirs des spéculateurs et des usuriers-commerçants, pourtant habituels dans les campagnes, et contre lesquels les mêmes intervenants (Etat et organisations internationales) se sont régulièrement élevés.

Aujourd'hui, le désengagement de l'Etat du commerce de céréales locales passe par la création de structures de crédits adaptées aux besoins des commerçants pour l'achat, le stockage et l'acheminement. Ceux-là se disent prêts à écouler de façon régulière des céréales entre zones de production et zones de consommation, ainsi qu'entre zones excédentaires et déficitaires, s'ils disposent des fonds pour acheter et transporter. Ce type de crédits peut également être synonyme de garantie d'achat aux producteurs, et attirer en particulier les gros agriculteurs.

L'exemple du commerce du riz importé montre combien pour, à la fois répondre à une demande intérieure, l'entretenir, et parfois renforcer des rentes de situation, l'Etat, les banques ont favorisé avec succès le développement des « quotataires » dans tout le pays (en 1982, plus de 500 selon Andersen-Gueye, 1982). Les importations officielles sont ainsi passées entre 1960 et 1984 de 100 000 à près de 350 000 tonnes par an (CCCE, 1985). L'attribution des quotas était en fait déjà une forme de libéralisation déguisée. Une partie du commerce de riz est aujourd'hui complètement libre de tous quotas : les commerçants, souvent très puissants et influents, et occupés à différentes activités commerciales, sont chargés de toute la filière, de la négociation de l'importation jusqu'à sa réception et à sa distribution. Cette libéralisation était, dans le contexte international d'ouverture totale des économies, d'autant plus prévisible qu'aux frontières, la contrebande sur le riz, en provenance de Gambie, de Guinée et de Mauritanie, s'est fortement développée, principalement entre 1986 et 1989. La politique de l'Etat s'est même révélée en la matière complètement paradoxale, la lutte contre la

contrebande allant à l'encontre de commerces bien établis, de rentes de situations confortables pour des commerçants et des fonctionnaires au plus haut niveau de la hiérarchie.

On se rend d'autant plus compte aujourd'hui de la divergence entre les intérêts commerciaux et financiers des différents acteurs, que les OPS remplacent les coopératives dans la commercialisation des arachides. L'Etat, en attribuant les autorisations, renforce certains groupes socio-économiques – des commerçants, des transporteurs, des personnes influentes – au détriment des présidents de coopératives, anciennement stabilisateurs dans les campagnes et pourvoyeurs de voix lors des élections. A terme, la reconnaissance d'une multitude d'intervenants ne sert pas automatiquement l'Etat et le parti au pouvoir. Il n'est pas sûr non plus que les producteurs s'en tirent à bon compte : des garde-fous doivent être trouvés pour éviter, par exemple, que les crédits octroyés aux OPS pour les campagnes servent d'abord et avant tout leurs intérêts.

Du commerce au Mouridisme, ou l'inverse !

Le commerce des céréales dans le bassin arachidier est en partie orienté à partir de Touba. La ville des *Mourides* est un des centres majeurs de stockage des céréales en provenance et à destination de toutes les régions du bassin arachidier, et même du Sénégal dans son entier. Cette situation est en partie le résultat de la superposition spatiale et structurelle des réseaux *mourides* sur les réseaux de commerçants, *wolof* notamment.

A Touba, capitale mouride, se trouve la tête composée d'une multitude de cheikhs ou marabouts, et organisée de façon très hiérarchique selon le degré de parenté avec le fondateur de la confrérie et la puissance économique. Ces distinctions se traduisent par une structuration de l'espace bien particulière : à proximité du centre, c'est-à-dire de la grande mosquée et du tombeau du fondateur, le Khalife général des *Mourides* et les autres descendants directs de Cheikh Amadou Bamba, et au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, des descendants moins directs, et des marabouts sans aucun lien de parenté.

Dans le bassin arachidier principalement, des paysans, gros producteurs ou non, des fonctionnaires, des marabouts de moindre envergure et surtout des commerçants constituent le

corps des réseaux *mourides*. Non seulement ils sont très présents en milieu rural, dans les villages, mais également dans les petites villes, dans les capitales régionales et même à Dakar. Les commerçants, par les échanges qu'ils organisent, par les déplacements qu'ils sont amenés à faire, par leur plus ou moins grande puissance financière, sont en quelque sorte des propagateurs du mouridisme, non pas dans le sens d'un certain prosélytisme plutôt réservé aux marabouts, mais bien dans une perspective économique : ils font ainsi remonter vers Touba les produits du bassin arachidier, principalement les céréales et, selon les années, les arachides, mais également des produits manufacturés en provenance de Dakar ou des pays proches et entrés en fraude au Sénégal. Touba est aussi un point de redistribution sur l'ensemble du Sénégal, du Fleuve à la Casamance, en passant par le Sénégal Oriental.

Ce contrôle des *Mourides*, sur une partie du commerce et des activités économiques, enrichit considérablement les plus hauts dignitaires, renforce considérablement leur pouvoir sur le « peuple » des fidèles, et leur permet d'interférer dans la politique sénégalaise. Cette influence est difficile à mettre en évidence : la hiérarchie *mouride* a en effet un rapport de clientèle avec une partie des hauts fonctionnaires et des ministres, qui souvent ont connu les marabouts *mourides* pendant leur enfance lors de l'éducation coranique, et cette relation privilégiée mais parfois contraignante se poursuit bien souvent toute la vie, surtout si la personne accède à de hautes responsabilités dans l'Etat sénégalais. Les actes d'allégeance des autorités gouvernementales sont visibles et réguliers. Le président Abdou Diouf, en personne, rend chaque année visite au chef de la confrérie, et nombreux sont les prétextes – fêtes musulmanes, *Magal* – aux visites des représentants du parti au pouvoir, mais aussi des autres partis politiques.

Les élections générales de 1988 ont fourni un bon exemple de la nécessité, si ce n'est de l'obligation, pour les partis de se ménager le pouvoir *mouride*. Abdou Diouf est ainsi venu rencontrer le Khalife général et lui renouveler sa confiance ; dans le même temps, son principal opposant a cherché également à mettre de son côté une partie des *Mourides* en privilégiant les relations avec un autre haut dignitaire *mouride* descendant du

fondateur. En définitive, le Khalife général , en contre-partie de garanties ultérieures, a « conseillé » aux fidèles *mourides* de voter pour Abdou Diouf et son parti, mais il reste que le vote *mouride* n'est pas stable comme peut l'être dans d'autres pays le vote d'un groupe particulier de la population.

Les relations entre pouvoir et hiérarchie *mouride* sont en fait variables selon les périodes. Quand la politique de l'Etat et les intérêts des marabouts convergent, les uns et les autres s'entendent et ne se gênent pas. Quand ils divergent, les marabouts développent leur propre politique dans le domaine économique en particulier, dont les conséquences se ressentent dans tout le bassin arachidier. Ainsi, en 1984-85 (Bonnefond-Couty, 1988), ce sont des dizaines et même des centaines de milliers de tonnes d'arachides qui ont été évacuées vers Touba par les commerçants et les transporteurs, et non pas directement vers les huileries. Les marabouts, qui achetaient ferme et offraient plus cher que l'Etat, ont ainsi complètement détourné le commerce, et ont revendu au Mali, en Gambie, et même aux huileries sénégalaises à un prix que le gouvernement refusait officiellement.

Les *Mourides* sont avant tout portés sur le commerce sous toutes ses formes. Leur poids économique n'en est que plus renforcé. Aucun homme politique ne peut les contourner, moins en raison de l'importance du vote *mouride*, que des pressions exercées et des avantages que lui-même peut en retirer. Les *Mourides* n'ont cependant pas d'influence décisive sur l'évolution de l'agriculture du bassin arachidier, ni sur l'approvisionnement massif des campagnes en matériel de culture et en engrais. Il n'y a pas de filière proprement *mouride* concernant ces produits, alors qu'ils ont presque disparu des marchés ruraux. Leurs interventions sont remarquables lorsqu'ils prennent en charge et encadrent, matériellement et spirituellement, des paysans qui s'installent dans de nouveaux terroirs, comme c'est le cas depuis un siècle et encore actuellement, dans les Terres Neuves à l'est du bassin arachidier. L'allégeance au marabout est alors totale, la dépendance quasi-complète : les crédits sont possibles, ainsi que la distribution de vivres. Leur action est cependant nettement moins poussée dans les vieux villages autres que *wolof*, chez les *Serer* du Sine par exemple, dont la fidélité se traduit plus par des envois de vivres et d'argent et des

visites au marabout, que par une redistribution de sa part ou une participation au développement du village (case de santé par exemple).

Du pouvoir dans les ONG

La sécurité alimentaire dans le monde rural est un problème largement repris par d'autres intervenants – des associations, des ONG, des Eglises – très liés aux pays occidentaux et aux images qu'on y diffuse. L'idée d'un milieu rural souvent en proie à de graves disettes et dépendant des commerçants pour son approvisionnement en produits de base a favorisé le développement de projets multiples, dont le but est justement l'organisation des paysans pour atteindre la sécurité alimentaire et diminuer la dépendance vis-à-vis d'autres acteurs économiques.

La très forte présence des ONG dans le bassin arachidier est en quelque sorte une réponse à la politique du « tout-Etat » qui s'est traduite par la prolifération d'autres interlocuteurs que les paysans ou les commerçants. Les relations entre Etat et ONG ont parfois été conflictuelles. La place de plus en plus grande occupée par les organisations dans la résolution de certains problèmes du monde rural (et urbain) met en lumière les insuffisances de l'administration gouvernementale. De plus, les ONG permettent à des paysans, à des instituteurs, à des infirmiers – hommes ou femmes – de prendre de nouvelles responsabilités et de devenir, malgré tout, des interlocuteurs indispensables.

Les ONG interviennent la plupart du temps sous la forme de projets précis, localisés dans l'espace sur un quartier, un village, un groupe de villages, ou même développés à l'échelle de plusieurs centaines de kilomètres carrés. Ils sont souvent financés de l'extérieur, c'est-à-dire à partir des pays européens, en fonction de besoins définis par l'intermédiaire de comités locaux. Les zones concernées, les gens qui y habitent, les catégories de personnes visées – paysans, femmes, etc. – sont toujours preneurs des projets et de fonds, dont ils peuvent *a priori* pleinement profiter. Du matériel agricole et des vivres de soudure sont ainsi distribués ou vendus à crédit. C'est l'occasion aussi d'investissements et d'équipements plus lourds (cases de santé, puits, forages, etc.) qui visent à améliorer les conditions de vie dans

des domaines très sensibles. Enfin, c'est une possibilité pour les ruraux d'accroître leurs revenus, en particulier par le biais de projets agricoles (maraîchage, vergers, poulaillers par exemple).

L'image du projet salvateur est rarement présente dans l'esprit des personnes concernées. Véhiculée dans les pays riches, elle est trompeuse et montre bien souvent et uniquement le progrès apporté. Pour les ruraux, ce n'est jamais considéré comme un projet-miracle. C'est en fait une action parmi d'autres, entreprise de l'extérieur, avec son pourcentage de réussite mais aussi un risque d'échec. Il est jugé au même titre que l'action d'une société de vulgarisation. L'exemple de la santé est à cet égard très parlant. Les soins octroyés sur le modèle occidental, la médecine dite moderne sont souvent présentés comme étant la panacée pour résoudre les problèmes au demeurant graves de santé publique. Vu par les ruraux, l'hôpital conçu « à la française » ou « à l'américaine » n'est en fait qu'une solution parmi d'autres pour se soigner ou se prémunir. D'autres possibilités existent, toutes aussi importantes, telles que l'infirmier du dispensaire, le sorcier ou la matrone, le médecin d'un projet ou d'un institut de recherche. Pour tel ou tel problème, on choisira telle ou telle solution, en fonction du coût, de la réputation des soignants, de la gravité de la maladie ou de la blessure. En aucun cas une solution ne sera définitivement écartée.

Les projets d'ONG se multiplient dans le bassin arachidier, mais aussi dans d'autres régions du Sénégal, en particulier sur le Fleuve (avec l'apport des émigrés en France et des personnes de retour). Ce développement des projets couvre l'ensemble du territoire de façon inégale. Des villages et des secteurs entiers sont concernés par d'innombrables projets, par ailleurs complètements inexistants dans certaines zones. Ainsi, au Sénégal Oriental, pendant de nombreuses années et souvent dans les mêmes villages se sont conjugués les interventions des Volontaires du Progrès dans le domaine de la santé, et le projet de Bamba-Tialène très prospère et très connu des ONG françaises de développement agricole. La région de Thiès, où la proportion de catholiques est élevée, est très favorisée par la présence d'un grand nombre d'ONG, souvent d'origine confessionnelle. Le village de Ngass, au sud-est de Thiès, est un exemple

caractéristique de l'implantation massive et répétitive des ONG et des projets de tous types. En 1988 (Hadj, 1988-89), on y trouvait côte-à-côte entre 5 et 10 projets, entrepris par au moins 5 ONG avec des soutiens divers. Le total des sommes engagées s'élevait sur plusieurs années à plus de 9 millions de francs CFA, soit, pour comparaison, l'équivalent du revenu annuel (à 100 000 francs par famille) de 90 familles ou 900 personnes (10 personnes en moyenne par famille).

Analysée de l'extérieur, pareille multitude tourne à l'absurde : plusieurs projets portent en effet sur les mêmes interventions, et certains sont loin d'avoir un intérêt pour l'ensemble du village. D'autre part, la concurrence entre ONG pour s'approprier des adhérents peut sembler sévère, d'autant que le « marché » n'est peut-être pas extensible. Dans la réalité, les projets ne s'adressent pas toujours aux mêmes personnes ou aux mêmes quartiers. Si c'est le cas, la multiplication des interventions extérieures est d'abord le résultat de la présence dans les villages de leaders, soit des groupes soit des individus, capables de faire venir des ONG dans les villages, de les garder, et de les relayer. Ce sont généralement des fils de paysans, qui sont allés en classe jusqu'à la troisième ou parfois plus, qui sont revenus au village, après avoir habité en ville ou voyagé à l'étranger. Les initiateurs sont plus rarement des femmes, excepté d'anciennes migrantes. Au cours de leurs déplacements, ils ont vu des projets, en ont entendu parler, ou même ont été contactés par des ONG, en particulier en France. Inévitablement, les expériences vécues et observées les ont ramenés à leurs villages. Vis-à-vis des autres habitants, leur atout est de disposer de l'information, que n'ont pas la plupart des paysans, et certains savent l'utiliser. Ils ont constitué un réseau de relations, qu'ils font jouer quand et comme ils le souhaitent : en ce sens, ils deviennent de nouvelles références dans le village et leaders à part entière.

Le projet est au départ l'occasion de contribuer à l'amélioration de la vie au village. D'autres explications cependant montrent les enjeux importants qui existent autour de ces réalisations. Les projets exigent en premier lieu des permanents souvent salariés, parfois logés et véhiculés, qui peuvent avoir accès à certains moyens de production destinés à des projets agricoles (ou à des médicaments dans le cadre de projets de

santé) : certains y voient ainsi le moyen d'avoir à bon compte de nouveaux revenus et de meilleures conditions de vie. La prise en charge de projets par certains villageois leur permet en outre de prendre un peu plus de pouvoir dans le village : les initiateurs sont souvent des personnes issues des classes d'âges jeunes (entre 20 et 35 ans), qui n'ont pas ou peu accès à la terre, et qui n'ont pas ou peu leur mot à dire face aux anciens pour « faire bouger » le village. La multiplication des projets s'inscrit dans un rapport de forces interne au village, d'autant plus actuel que les jeunes migrent et élargissent leurs aires de vie et de références. Enfin, vient se greffer sur ces dissensions villageoises la politique. Les chefs de famille, anciens adhérents de coopératives, sont souvent proches du parti socialiste, alors que les jeunes – en particulier ceux qui ont migré – sont plus favorables aux partis d'opposition. Mais d'autres choix sont possibles, et certains leaders de projets ont parfois intérêt à se rapprocher du pouvoir en place plus à même de les aider et de conforter leur position.

Les projets se rapportant de près ou de loin à la sécurité alimentaire privilégient deux aspects bien précis : d'une part une meilleure gestion des stocks de céréales pour éviter des soudures difficiles, et d'autre part une amélioration des revenus par la multiplication d'activités agricoles, d'élevage ou artisanales complémentaires. Dans le cas des exploitations déficitaires ou à la recherche d'un équilibre, décrites précédemment, les projets de banques de céréales (épargner une partie de la récolte pour la soudure à venir) et de structures d'achats villageoises ou régionales (vendre à la récolte des céréales à un prix plancher et racheter plus tard à un prix légèrement supérieur) peuvent en partie éviter aux chefs de famille de s'endetter et de dépendre trop fortement du marché.

Ces solutions, pour intéressantes qu'elles soient, sous-tendent cependant que le paysan doit s'écarter du marché trop tyrannique et devenir autosuffisant. Or, l'indépendance vis-à-vis du marché est totalement irréaliste, compte tenu des multiples besoins incompressibles de l'agriculteur. En outre, les projets ont parfois des effets négatifs, lorsque le paysan doit emprunter ou acheter sur le marché local pour approvisionner la banque ou vendre sa part à la structure d'achats. En fait, on se rend compte qu'un

crédit bien situé dans le temps permettrait plus aux chefs d'exploitation démunis de disposer d'argent sans vendre du mil et, par la suite, de réduire leurs achats en céréales. Incomplets, les projets devraient être mieux reliés à la réalité économique et sociale, faite d'échanges, de crédits et d'emprunts.

Cette déconnexion des projets est sur le long terme souvent préjudiciable à leur réussite. Elle éclaire aussi sur les enjeux liés à leur implantation. Pouvoirs de nouveaux leaders, intérêts matériels, nécessité pour les ONG de créer des projets justifient tout autant que la sécurité alimentaire la multiplication d'initiatives en milieu rural.

Le monde rural du bassin arachidier est entré dans une période d'incertitudes. Comme dans de nombreux pays d'Afrique (De Brie, 1991), l'Etat tout puissant a disparu, le parti socialiste ne régente plus comme auparavant les affaires du pays et, aux prochaines élections générales de 1993, ses adhérents et les hauts dignitaires pourraient connaître des désillusions.

Le développement de la sécurité alimentaire par la croissance de la production locale semble aujourd'hui difficile. Les paysans vivent à l'heure des migrations et des allers-retours entre villages et villes, et leurs consommations alimentaires évoluent en conséquence. Le marché des céréales est approvisionné par les exploitations déficitaires. Il est dans un perpétuel déséquilibre dont les commerçants profitent en fait assez peu. Ceux-là sont plus intéressés à commercer sur les produits manufacturés, sur l'arachide, sur le charbon de bois (dans l'est du pays), aux volumes plus réguliers.

Les projets d'amélioration de la sécurité alimentaire proviennent pour l'essentiel des ONG, mais ils ont leurs limites. La recomposition, sous de nouvelles formes, des campagnes de l'Ouest sénégalais dépend plus que jamais de la perception qu'ont du milieu rural les Sénégalais eux-mêmes : campagnes sans avenir, sans rentabilité ; indispensable base familiale et économique. Elle dépend aussi et surtout de la place que va occuper à l'avenir l'Etat sénégalais dont l'action est indispensable pour relancer une politique de soutiens à l'agriculture, au commerce, au transport.

Bibliographie

Andersen A., Gueye, 1982. CPSP. Etude diagnostic. Tome 2, filière riz. Dakar, CPSP, 27 p.

Bonnefond Ph., Couty Ph., 1988. Sénégal : passé et avenir d'une crise agricole. *Tiers Monde*, XXIX, n° 114, 319-340.

CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique), 1985. Note sur le prix du riz au Sénégal. Rapport interne. Paris, CCCE, 7 p., annexes.

De Brie Ch., 1991. Champ libre au modèle libéral et démocratique. *Le Monde Diplomatique*, novembre, 22-23.

Hadj A., 1988-89. *L'approvisionnement en céréales de la population rurale dans l'ouest et le nord du Sénégal.* Dakar, ENEA/Université Agronomique Wageningen, 126 p.

Lombard J., 1992. *Riz des villes et mil des champs en pays* serer *(Sénégal)*. Bordeaux, CEGET, coll. Espaces Tropicaux, 6, 250 p.

Lombard J., 1990. Echanges régionaux et pratiques de production-consommation des paysans du Sénégal : les cas du Sine-Saloum et des Terres Neuves. INRA/UNB/IRAM, 95 p.

MDR (Ministère du Développement Rural), 1984 – Nouvelle Politique Agricole. Dakar, 106 p., annexes.

Nguyen Van Chi-Bonnardel R., 1978. *Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens.* Dakar, IFAN, 930 p.

Pélissier P., 1972. *Réflexions sur une entreprise de développement par la vulgarisation agricole.* In : Etudes de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou. Paris, Mouton, 599 p.

Pontié G., Lericollais A., 1991. Relations à distance des migrants *sereer*. Séminaire IFAN/ORSTOM : Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux, Saly-Portudal (Sénégal), 27-30 mai 1991, 29 p.

Pourtier R., 1990. L'Afrique dans tous ses Etats. *Espaces Temps*, 43-44, 82- 86.

Yung JM., 1984. *La filière mil dans le bassin arachidier au Sénégal. Rapport de mission d'évaluation.* Paris, MRE, Coopération et Développement, 82 p., annexes.